



Ville de Coquelles

Ville du tunnel sous la Manche

Le 24 juillet 2026
Le Président du CCAS

CCAS 2026-III du 24 juillet 2026 à 10H00.

CERTIFICAT POUR AFFICHAGE

**MONSIEUR LE PRESIDENT CERTIFIE QUE LES QUESTIONS QUI
SUIVENT ONT ETE DEBATTUES A L'OCCASION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION :**

La séance ouverte, à la demande de Monsieur le Président, les membres du conseil d'administration n'ont fait aucune remarque concernant la précédente séance du CCAS. Son compte rendu est définitivement adopté.

Ont été traitées à l'occasion de la présente séance les questions suivantes :

- ▶ Question 1 : mise à jour des tarifs sociaux de la restauration scolaire ;
- ▶ Question 2 : organisation d'une pièce de théâtre « L'Art du Couple » (06 novembre 2026) ;
- ▶ Question 3 : organisation d'une journée de dépistage des problèmes d'audition ;
- ▶ Question 4 : indemnité de maniement de fonds.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Michel HAMY.

